

Lutte contre le blanchiment d'argent

Contexte

Le blanchiment d'argent est le moyen qu'utilisent certains individus pour s'approprier des fonds illégalement obtenus et occulter leur provenance notamment en les transférant dans des institutions financières reconnues à l'étranger.

La volonté au cœur des Initiatives sur la lutte contre le blanchiment d'argent est la réduction de l'attrait pour les activités illicites et d'autres crimes économiques, l'idée centrale étant de rendre difficile l'accès du produit de ces délits.

À ces initiatives de prévention s'ajoute le recouvrement de ces fonds et actifs détournés de certains pays. Ces actifs sont souvent cachés dans des centres financiers situés dans des pays développés et les montants servant à corrompre les agents publics des pays en développement proviennent généralement d'entreprises multinationales. Les services d'intermédiaires que fournissent les avocats, les comptables et les spécialistes en création d'entreprises, agents qui peuvent collaborer à blanchir ou à camoufler le produit d'actifs détournés par des dirigeants de pays en développement sont souvent situés dans des centres financiers dans des pays développés. Par ailleurs, la question du recouvrement des actifs issus du blanchiment d'argent, à laquelle nous référons sous l'acronyme RAA (Recouvrement des actifs associés) et la nécessité d'aider les pays en développement à recouvrer ces actifs volés, sont de plus en plus au centre des préoccupations de la communauté internationale qui lance des initiatives internationales telles que l'Initiative de la Banque mondiale/ONUDC en matière de recouvrement des avoirs volés.

Énoncé de position

- Les parlementaires peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre le blanchiment d'argent en raison de leur influence sur les mesures législatives, de la surveillance rigoureuse qu'ils peuvent exercer sur les activités gouvernementales, de leur soutien pour des vérificateurs parlementaires et, peut-être, plus efficacement encore, en raison de leur leadership personnel.
- Ils peuvent susciter l'adhésion de la population et contribuer à créer une volonté politique d'agir.
- En mobilisant les parlementaires dans la lutte contre le blanchiment d'argent, nous pouvons renforcer le régime international à l'échelle mondiale pour mieux contrer le flux d'argent illicite entre les frontières nationales.
- En outre, les parlementaires, aux deux extrémités de l'équation de la RAA – ceux des pays spoliés et ceux venant des pays qui en profitent – doivent s'investir totalement dans cette lutte afin d'assurer une meilleure coopération mondiale et la réduction des obstacles.

Résolution

Consciente du contexte ci-dessus mentionné et de l'énoncé de position, l'OMPCC s'engage à :

- faire adopter des lois ou, autrement, à mettre en œuvre les 40 + 9 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI);
- renforcer ces recommandations afin de parvenir à une plus grande coopération entre les pays et à susciter une plus grande sensibilisation à l'égard des moyens de recouvrement des actifs volés;
- pour les personnes politiquement exposées, adopter une diligence raisonnable telle qu'exigée par la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC);
- encourager activement la création de services nationaux de renseignement financier complètement fonctionnels;
- améliorer les protocoles de détection et le recouvrement des actifs volés tant dans les centres financiers « offshore » qu'internationaux;
- soutenir et chercher à atteindre les objectifs de l'Initiative STAR et susciter une volonté politique durable pour réaliser efficacement le recouvrement des actifs volés.